

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 21

SEANCE DU 16 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du dix mars, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Franck LODER, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Christine DUPAYAGE, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Agnès LEVANT (arrivée à 20h51), Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Jean-Marie VERWAERDE, Michèle DRION, Francis TILMANT.

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

Objet : CHANGEMENT DE DENOMINATION DU BATIMENT DE L'ANCIEN TRESOR PUBLIC

La municipalité souhaite renommer le bâtiment de l'ancien trésor public.

En effet, depuis janvier 2023, le Pôle Dynamique Locale et Attractivité de la mairie a installé ses bureaux à l'étage de ce bâtiment.

Ce pôle comprend les missions suivantes :

- ✓ Culture et Numérique
- ✓ Sports et Bien-être
- ✓ Vie Associative, Tourisme et Commerce
- ✓ Fêtes, Cérémonies et cadre de vie

C'est pourquoi, en lecture de toutes ces missions, il est proposé de nommer ce bâtiment : **ESPACE**

OSCAR VENTURELLA

En effet, Mr Oscar Venturella a, de par sa vie professionnelle, mais également sa vie privée, pu s'épanouir dans plusieurs de ces domaines (Sports, Commerce, Vie associative, etc...) :

- ✓ Coureur Cycliste
- ✓ Artisan-commerçant à Vimy
- ✓ Président d'honneur de l'Harmonie Libre à Vimy

❖ A noter qu'il est également médaillé de la ville de Vimy

La commission Fête et Cérémonie réunie le mercredi 01 mars 2023 a émis un avis favorable

A cet effet, le Maire propose au Conseil Municipal

- De nommer l'ancien Trésor Public situé au 02 résidence les Peupliers « l'Espace OSCAR VENTURELLA ».

Pour à l'unanimité

AFFICHEE LE 17 MARS 2023

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens



le 17 MARS 2023